



# Maitrises foncières dans les mangroves : un point de départ pour la gestion communautaire?

*Communication présentée à l'occasion du  
"Colloque multi-acteurs sur les mangroves"*

Lomé, 19-22 février 2019

Pr Cédric Vermeulen





- **Est-il possible de fonder une gestion communautaire de la mangrove sur des maitrises foncières coutumières propres aux communautés locales?**



- Réserve de biosphère du delta du Saloum
- Péjoration climatique, pression démographique
- Groupe ethno-linguistique Serer Niomka
- Représentations locales de la mangrove non connues
- Surexploitation de certaines ressources (bois de mangrove, ressources halieutiques)





- Maîtrises foncières : rapports et modes de régulation que l'homme entretient face à l'espace et aux ressources
- L'acquisition (la maîtrise) de certaines ressources nécessite (souvent) une maîtrise préalable sur l'espace
- Théorie des maîtrises foncières (LeRoy et al. 1996) permet de rendre compte d'une gradation des modes de contrôle sur les biens et ressources (les *objets* de maîtrise) ainsi que des rapports entre les hommes (*sujets* de maîtrise)







- Permet de dépasser le cadre dichotomique « privé-public » (deux sujets de maîtrises parmi tant d'autres)
- Permet de dépasser le paradigme « propriété-accès libre » (deux degrés de maîtrises parmi d'autres)
- Modèle spécialement conçu pour rendre compte de la coexistence du droits coutumiers aux côtés des normes légales



### 3. La théorie des maîtrises foncières

Niveau d'appropriation

	<b>Maitrise indifférenciée</b> (Accès)	<b>Maîtrise Prioritaire</b> (Accès et extraction)	<b>Spécialisée</b> (Accès, extraction et gestion)	<b>Exclusive</b> (Accès, extraction, gestion et exclusion)	<b>Absolue</b> (Droit d'user et de disposer, donc d'aliéner)
<b>Public</b> Commun à tous					
<b>Externe</b> (Commun à n groupes)					
<b>Interne-Externe</b> (commun à deux groupes)					
<b>Interne</b> (commun à un groupe, lignage, famille)					
<b>Privée</b> (propre à une personne)					

Taille des unités de (co)gestion

## 4. Identification des maîtrises Serer Niomka



Type d'espace et d'espace-ressource	Appellation sérère
<b>Espace habité</b>	
Village	Saate
Campement (permanent ou temporaire)	Akad
Débarcadère	Ndangan
<b>Espace de pêche</b>	Rhapalan darhe
Zone de pêche	O faland
Océan	Doxaan
Bolong / petit bolong	A kal / o ngal
Mer (océan + bolongs)	Maag
Zone inondable peu profonde sans mangrove (pêche au mullet et au tilapia à l'épervier)	A pas
Vasière ou banc de sable / petite vasière (pêche, ramassage des mollusques, émergée à marée basse)	A sare

## 4. Identification des maîtrises Serer Niomka



Type d'espace et d'espace-ressource	Appellation sérère
Zone profonde (cuvette de 10-15 m de diamètre) où convergent des bolons	I rad
Banc de sable	Kenie
Rivage — plage	Berham
Mare formée par une dépression lors du retrait de l'eau	Yawand
Canal navigable du bolon (partie toujours en eau à marée basse)	Yoon
Chenal de drainage des eaux dans la vase (ruisseau à marée basse)	O sor
«Mangrove haute»	Njas djig
«Mangrove basse»	Njas rahoub
Mangrove dégradée	Njas rhon
Avicennia africana	Fugand
Bois de chauffe	Tchou atchawir



## 4. Identification des maîtrises Serer Niomka



Type d'espace et d'espace-ressource	Appellation sérère
Bois de service	Sarpagne
Sel	O jem
<b>Zones insulaires</b>	
Brousse	A kop
Zones interdites	Onbing oguama foutiel
Rizière	I mbara
Tanne vif ou herbacé	O tan
Puits	Ngas
Chemin	dat

Derrière chaque terme de vocabulaire, des maîtrises à identifier par entretiens sur des personnes ressources

## 4. Identification des maîtrises Serer Niomka

Niveau d'appropriation

	<b>Maitrise indifférenciée</b> (Accès)	<b>Maîtrise Prioritaire</b> (Accès et extraction)	<b>Spécialisée</b> (Accès, extraction et gestion)	<b>Exclusive</b> (Accès, extraction, gestion et exclusion)	<b>Absolue</b> (Droit d'user et de disposer, donc d'aliéner)
<b>Public</b> <i>Commun à tous</i>	Espaces halieuthiques : océan, bolongs, espaces de pêche aux flotteurs, vasières des grands axes, mangroves	Poisson, huîtres, mollusques de vasière, sable, paille de brousse, bois mort, bois de service			
<b>Externe</b> <i>(Commun à n groupes)</i>	Certaines vasières	Bois mort et bois de service dans mangrove proche du village			
<b>Interne-Externe</b> <i>(commun à deux groupes)</i>					
<b>Interne</b> <i>(commun à un groupe, lignage, famille)</i>	Mangrove villageoise	Bois mort de brousse	Feuilles et fruits des arbres à pangool	Certaines passes aquatiques, espaces de pêche (à la crevette, aux filets dormants et trainés) certaines, brousses; anciennes rizières, baobabs	
<b>Privée</b> <i>(propre à une personne)</i>					Champs, parcelles d'habitation

Taille des unités de (co)gestion



Quelques constats :

- Les insulaires Niomkas ne développent traditionnellement que des maîtrises faibles sur les espaces halieutiques et sur les mangroves, réputées vastes et abondantes
- Maîtrises plus poussées sur les espaces agricoles (plus rares et plus disputés)
- Sans doute lié à leur origine (migrants agriculteurs) et au système de production
- La prédation sur les ressources par les Niomkas et par tous les autres migrants se déroule donc dans un « vide juridique coutumier »



Deux types principaux d'espaces-ressources:

- Contrôlés par un groupe restreint répondant à des entités de gestion (individu, famille) facilement identifiables; Il s'agit des maîtrises exclusives internes et privées, essentiellement les éléments de la tenure foncière agricole, les rizières, les arbres à pangool, les sites sacrés, et les espaces halieutiques exploités par les anciennes techniques de pêche. L'amélioration de la gestion de ces ressources s'adressera à ces acteurs précis.
- Libres, ouverts à des utilisateurs divers qui peuvent même ne pas appartenir au groupe Niominka, dont le contrôle est inexistant, tels les espaces halieutiques concernés par la pêche commerciale, ou encore la ressource ligneuse située dans la mangrove au large des villages

## 5. Gestion communautaire de la mangrove?

Taille des unités de (co)gestion

	Niveau d'appropriation				
	<b>Maitrise indifférenciée</b> (Accès)	<b>Maîtrise Prioritaire</b> (Accès et extraction)	<b>Spécialisée</b> (Accès, extraction et gestion)	<b>Exclusive</b> (Accès, extraction, gestion et exclusion)	<b>Absolue</b> (Droit d'user et de disposer, donc d'aliéner)
<b>Public</b> <i>Commun à tous</i>	Espaces halieuthiques : océan, bolongs, espaces de pêche aux flotteurs, vasières des grands axes, mangroves	Poisson, huitres, mollusques de vasière, sable, paille de brousse, bois mort, bois de service			
<b>Externe</b> <i>(Commun à n groupes)</i>	Certaines vasières	Bois mort et bois de service dans mangrove proche du village			
<b>Interne-Externe</b> <i>(commun à deux groupes)</i>					
<b>Interne</b> <i>(commun à un groupe, lignage, famille, village)</i>	Mangrove villageoise	Bois mort de brousse	Feuilles et fruits des arbres à pangool		
<b>Privée</b> <i>(propre à une personne)</i>					Champs, parcelles d'habitation



## 5. Gestion communautaire de la mangrove?

- La gestion communautaire de la mangrove, telle que comprise habituellement comme une « gestion conjointe à l'échelle de la communauté de résidence (village) d'un espace de mangrove et des ressources naturelles qu'elle abrite », n'est pas traditionnellement une pratique Niomka
- Il s'agira donc d'une proposition d'innovation, source de nouveaux possibles, mais également source d'incompréhensions.
- Valable pour les seuls Niomka, quid des migrants?
- Approches plus classique (surveillance, régulation, zones de repos, quotas...) nécessaire sur les ressources faiblement appropriées



# Merci pour votre attention



*Avec la contribution de Nature + asbl et les Photos d'Evelyne Bocquet et de Cédric Vermeulen.*

*Pour en savoir plus : Cisse, T., Ghysel, A., Vermeulen, C. (2004). Systèmes de croyance Niomaka et gestion des ressources naturelles*

Contact : [cvermeulen@ulige.be](mailto:cvermeulen@ulige.be)

*Toutes les publications de notre unité sont téléchargeables sur ORBI :  
<https://orbi.ulg.ac.be>*